



## N°8 - 12 juillet 2023

### Dans ce numéro:

- Météo
- Point vignoble
- Mildiou
- Oïdium
- Black Rot
- Tordeuses
- Flavescence dorée
- Cicadelle des grillures
- Acariose
- Carence en Bore
- Rappel sur le conseil stratégique phytosanitaire

### Météo

Météo journalière	Températures Mini/maxi	Moyenne des précipitations	Vitesse et direction des vents
 Aujourd'hui	17°/25°	0 mm	9 km/h Rafales (24 km/h) NO
 Demain	13°/26°	0 mm	6 km/h Rafales (13 km/h) NO
 Vendredi 14/07/23	15°/31°	0 mm	9 km/h Rafales (33 km/h) O
 Samedi 15/07/23	19°/24°	1,8 mm	11 km/h Rafales (30 km/h) O
 Dimanche 16/07/23	17°/25°	0 mm	9,5 km/h Rafales (21 km/h) O
 Lundi 17/07/23	14°/26°	0 mm	6,5 km/h Rafales (26 km/h) N
 Mardi 18/07/23	13°/24°	0 mm	7 km/h Rafales (19 km/h) NO
 Mercredi 19/07/23	15°/28°	0 mm	15 km/h Rafales (25 km/h) N

source météo CARC SENCROP (GENTÉ)

Toutes les informations météo fournies sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles.

De plus aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude, la précision ou l'exhaustivité des informations mises à disposition. Toute décision prise sur la base des prévisions météorologiques est de la responsabilité de l'utilisateur.

En aucun cas la CARC ne pourra être tenue responsable de tous les dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation de ces données.

## Point vignoble

### • Phénologie

Sur l'Ugni blanc, le stade fermeture de la grappe est en cours (BBCH77). Depuis la semaine dernière, les rameaux ne poussent plus, leurs apex sèchent.

### • Climatologie

Notre station météo **SENCROP** de Genté a enregistré 41.6 mm de précipitations sur les quinze derniers jours. De rares averses sont prévues dans la nuit de vendredi à samedi (1.8 mm).

La moyenne des températures sur les quinze derniers jours a été de 21.5°C. Les températures à venir seront plutôt douces.



*Début fermeture de la grappe  
Source CARC*

## Mildiou

Le **risque reste très fort**. De nombreux symptômes sont observés, majoritairement sur feuille et de manière plus limités sur grappes.

Au vu du stade de la vigne, le stade de sensibilité des grappes devient faible. A contrario, il convient d'être vigilant sur la protection du feuillage, notamment dans les parcelles déjà touchées par la maladie.

Afin de bloquer les sporulations de mildiou, il est toujours possible d'utiliser le produit de bio-contrôle **AURAN'CIEL**. Il est composé de 60 g/litre d'huile essentielle d'orange douce et permet d'assécher les maladies fongiques.

Dose d'utilisation : **0.6 % en mélange**.



*Rot brun sur grappe  
Source CARC*



*Mildiou sur feuille  
Source CARC*

## Oïdium

Le **risque est en baisse**. Il convient de rester vigilant et de maintenir la protection jusqu'à la fermeture complète des grappes (attention à l'hétérogénéité des grappes dans les parcelles).

Depuis une dizaine de jour, de l'oïdium est observé dans le vignoble sous forme de traces ou de foyers.

En cas de présence, nous vous proposons la solution de bio-contrôle **ARMICARB** (bicarbonate de potassium).

Il est composé de 850 g/kg et agit sur les spores comme sur le mycélium, d'où son action en préventif et sur maladie déclarée en asséchant le pathogène présent à la surface du végétal.

Dose d'utilisation : **3 kg/ha**.

Ce produit est également efficace sur le Botrytis.



*Oïdium sur grappe  
Source CARC*

## Black Rot

Le **risque reste fort**. Une apparition de symptômes sur grappes est visible dans le vignoble.



*Black rot sur grappe  
Source CARC*



**Il convient de maintenir une protection adaptée au stade de votre vignoble en raison de la variabilité des stades des grappes de certaines parcelles.**

## Tordeuses

La deuxième génération de *Cochylis* touche à sa fin.  
Les captures ont significativement ralenti depuis la fin du mois de juin.

La deuxième génération d'*Eudémis* commence à émerger depuis le 6 juillet.  
Les captures sont quotidiennes et en augmentation depuis cette date.  
Le pic de vol est généralement atteint une dizaine de jour après les premières captures. Le positionnement optimale d'un ovo-larvicide doit être entre les stades "début des pontes et Oeufs stade tête noire".



*Eudémis*  
Source Internet



*Cochylis*  
Source Internet

La coopérative vous propose le produit de bio-contrôle **DIPEL DF** à base de *Bacillus thuringiensis*. C'est un insecticide qui fonctionne par ingestion, efficace sur *Eudémis* et *Cochylis*, qui consomment le produit à la surface des végétaux traités.

Dose d'utilisation : **1kg/ha**.



## Flavescence dorée



### TRAITEMENT T3 du 19 juillet au 23 août

**NB** : les traitements insecticides sont interdits durant la période de floraison et de production d'exsudats de la vigne et des adventices présentes dans la parcelle afin de protéger les insectes pollinisateurs. Seuls les produits bénéficiant d'une dérogation étiquetée comme suit : « emploi autorisé au cours de la floraison et/ ou en cours de période de production d'exsudats en l'absence d'abeilles » sont autorisés dans ce cadre bien précis.

Pendant la période de floraison, il est interdit d'associer un insecticide de la famille des pyréthrinoïdes avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM).

Pour plus d'informations : <https://flavescencecharentes.com/>

	Commune Tampon 2 traitements	Commune contaminés à 3 traitements	Commune en expérimentation d'aménagement
<b>Agriculture Conventiionnelle</b>			
Traitement N°1 Larvicides T1	du 14 au 20 juin	du 14 au 20 juin	du 14 au 27 juin
Traitement N°2 Larvicides T2	du 28 juin au 4 juillet	du 28 juin au 4 juillet	*
Traitement N°3 Adulticides T3	*	du 19 juillet au 23 août	du 19 juillet au 23 août
<b>Agriculture Biologique</b>			
Traitement N°1 Larvicides T1	du 14 au 20 juin	du 14 au 20 juin	du 14 au 20 juin
Traitement N°2 Larvicides T2	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement
Traitement N°3 Adulticides T3	8 à 10 jours après le 2ème traitement	8 à 10 jours après le 2ème traitement	*

## Cicadelle des grillures

Le vol est en diminution. Pour rappel, le seuil indicatif de risque est de 100 larves pour 100 feuilles.



Larve de cicadelle de verte  
Source CARC

## Acariose



Les symptômes d'acariose ont été atténué suite aux traitements réalisés. La pousse de la végétation a repris sur les jeunes plans.

Acariose  
Source CARC

## Carence en bore

Elles sont visibles au vignoble :



**Carence en bore :**

**Cepro Bore** est un engrais foliaire à base de bore (130 gr/litre). Il a une circulation efficace dans la plante, assimilation à 100 % de l'élément bore.



**Ce produit est à incorporer en dernier dans la cuve.**

## Cepro Bore



## Rappel sur le conseil stratégique phytosanitaire

Afin de répondre aux nombreuses demandes au sujet du conseil stratégique, nous vous rappelons que la coopérative n'a pas le droit de les dispenser. Néanmoins nous sommes en mesure de vous proposer des organismes habilités. Pour plus d'informations, merci de contacter Laura GOURSA au 05 45 83 69 41.

Pour rappel, les structures certifiées au niveau 3 de la HVE, CEC ou labellisées en agriculture biologique sont exemptées de souscription à un conseil stratégique phytosanitaires.

### Le contenu du conseil stratégique phytosanitaire

Le plan d'action visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires doit mentionner :

- Les objectifs de réduction de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques.
- Les matériels, techniques ou méthodes d'application utilisés, dans une perspective de réduction des doses et de limitation de la dérivation.
- Les éléments sur lesquels se fondent ces recommandations.
- Le calendrier permettant de phaser la mise œuvre des actions.
- Les moyens humains, le matériel et les équipements de protection nécessaires au déploiement du plan d'action.
- Les coûts et incidences économiques du nouvel itinéraire et des investissements nécessaires à sa mise en œuvre, lorsqu'ils sont disponibles.
- Les modalités de suivi du plan d'action.



Source Le Paysan Vigneron



**Notre équipe de techniciens est à votre écoute pour toutes demandes d'informations complémentaires.**

François CLEMENT Pierre RENAULT  
06 24 86 44 21 06 14 55 60 58

Jean-Yves SAUVAGE Kévin LOCHON  
06 07 27 63 29 06 01 84 16 79



Ce bulletin a été rédigé en prenant compte du dernier BSV Vigne Charentes consultable sur le lien ci-dessous :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/vigne-charentes-a2644.html>

**Prochain Viti Hebdo le mardi 25 juillet 2023**

**Toutes les équipes de la CARC sont à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires.**